

Bulletin Municipal

Avril
2019

Roche
Infos



MOT DU MAIRE



Chers Rochoises et Rochois,

Le 11 mars 2019 lors de notre réunion de Conseil Municipal le budget prévisionnel 2019 de fonctionnement et investissement ainsi que l'ensemble des budgets annexes ont été votés à l'unanimité ; cela reflète la cohérence et la maîtrise des engagements de notre équipe.

La fiscalité locale et les tarifs municipaux ne subiront aucune hausse cette année encore.

Lors de la réunion du conseil communautaire de février une très grande majorité des représentants des 69 communes ont voté favorablement pour le passage du grand Besançon en communauté urbaine. Une page se tourne et une nouvelle orientation territoriale est en train de prendre forme.

Les communes voient un certain nombre de leur compétences transférées à la communauté urbaine : ZAE, PLUI, Eau et Assainissement, voirie. Nous resterons néanmoins les interlocuteurs directs pour nos orientations dans tous ces domaines.

Depuis plusieurs semaines vous avez pu constater un renforcement de personnel aux abords des écoles de façon à améliorer la sécurité des enfants mais aussi réguler le stationnement parfois chaotique.

Nous sommes toujours dans une grande incertitude sur l'avenir de notre 4e classe maternelle. Les négociations sont toujours en cours et nous avons bon espoir pour une issue favorable. Notre priorité reste bien entendu la qualité et le bien être des élèves et des enseignants. L'avenir de notre commune et son développement en dépendent.

Le Maire,
Jacques KRIEGER

DATES A RETENIR

- Samedi 20 avril : **Marché des producteurs**, Place Fertet de 9h à 12h
- Jeudi 25 avril : **Ludothèque**, salle Lumière de 14h30 à 17h30
- Lundi 29 avril : **Conseil Municipal**, à la Mairie à 19h

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS

Taux d'imposition 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de maintenir pour 2019 les taxes communales aux taux suivants (inchangés depuis 2014)

- Taxe d'habitation	8.43 %
- Foncier bâti	9.23 %
- Foncier non bâti	25.03 %

Budget primitif 2019

Les élus ont adopté le budget primitif 2019. Les investissements essentiels sont : l'achèvement des travaux du presbytère et du périscolaire ; pour parfaire l'embellissement du secteur, le ravalement de l'église sera réalisé avec la participation de donateurs rochois (un bilan sera donné après la réalisation).

Le chauffage de l'église sera entièrement rénové pour permettre une meilleure utilisation et une meilleure conservation des lieux. Des demandes de subventions ont été déposées.

L'école primaire sera dotée de 34 nouveaux postes informatiques pour un meilleur apprentissage dans le cadre du plan Ordi classe de la CAGB.

Pour la voirie, la CAGB est désormais compétente en ce domaine ; le percement de la rue de la distillerie et la réfection de la rue du Vieux Roche ont été inscrits au programme 2019, nous attendons les arbitrages du secteur Est.

Le panneau lumineux étant hors d'usage, il sera remplacé.

Le secteur Mairie-Gare fera l'objet d'une étude par la CAGB pour envisager la meilleure utilisation possible du parking derrière la SNCF, en parking relai, arrêt de bus, arrêt camping-cars...

Tarifs municipaux 2019

Les tarifs municipaux actuellement en vigueur, sont maintenus pour l'année (voir le détail p.5).

Résiliation amiable du bail commercial place de la poste

Malgré les efforts, le chiffre d'affaire n'a pas atteint le seuil de rentabilité et la société est contrainte de cesser son activité au 1er février 2019. Le Conseil mandate le Maire pour signer une résiliation amiable du bail commercial.

Transformation de la CAGB en communauté urbaine

Face à l'émergence des 22 métropoles et à la transformation en communauté urbaine de presque toutes les anciennes capitales régionales, le Grand Besançon, fort de ses caractéristiques métropolitaines, veut continuer à se positionner en matière de grands projets, de grandes infrastructures et d'attractivité économique, touristique et culturelle dans la catégorie des territoires qui comptent nationalement.

Le statut de communauté urbaine est un passage nécessaire pour demeurer dans le groupe de tête des grandes agglomérations du Grand Est et pour continuer à jouer un rôle d'entraînement à l'échelle du Centre Franche-Comté.

Elle doit nous permettre de conserver une capacité de rayonnement et de négociation avec l'État, la Région, l'Europe, la métropole régionale, et de rester maître des leviers pour préserver une démographie et une attractivité compatible avec un haut niveau de service à la population.

Le Conseil par 16 voix pour et 1 contre accepte la transformation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en Communauté urbaine, à compter du 1er juillet 2019, et approuve le projet de statuts modifiés.

Travail des Commissions

Commission Habitat : Roland Bardey, Christine Cellier, Karine Chêne, Patrick Détré et Nicole Weinman sont intéressés pour participer à une commission chargée de l'étude du devenir de la parcelle communale rue des Prés Chalots.

Arrêts des trains en gare : une demande de train supplémentaire le matin vers 6H30 a été adressée à la Région, elle est à l'étude.

Environnement : les plantations de printemps sont prévues le début mai, le nettoyage de printemps est fixé au 27 avril.

Vidéosurveillance : un devis d'amélioration a été demandé.

Voirie : des trous importants rue du vieux Roche seront repris par l'entreprise qui a effectué les travaux.

OPÉRATION BRIOCHES

Des brioches vous seront offertes durant la semaine du 2 au 7 avril au profit de l'ADAPEI du Doubs par les conseillers municipaux et les membres bénévoles du CCAS.

Faites-leur un bon accueil en sachant que votre générosité permet de venir en aide aux personnes souffrant d'un handicap mental et de leurs familles.



COMITÉ DES FÊTES



La Chasse à l'oeuf se déroulera dans les bois de Roche

**le samedi 27 Avril 2019
à partir de 13h30**

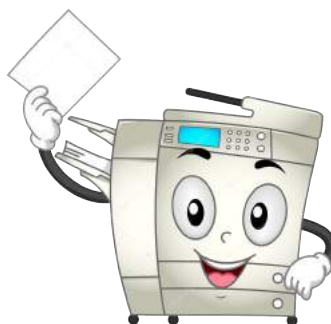
Les formulaires d'inscription seront distribués à l'école.

Plus d'infos : comitedesfetesrlb@orange.fr

TARIFS MUNICIPAUX

Photocopies

Petit format (unité) N/B.....	0.25 €
Petit format (unité) couleur	1.60 €
Grand format (unité) N/B.....	0.45 €
Assoc : Petit format (unité) N/B.....	0.10 €
Assoc : Petit format (unité) couleur.....	0.45 €
Assoc : Recopies (unité) N/B.....	0.05 €



Droit de place

Forains (1e m2).....	0.90 €
Abonnement trimestre.....	135 €
Marché mensuel (1e ml).....	2 €

Concessions cimetièrre

15 ans (1e m2).....	50 €
30 ans (1e m2).....	100 €
Caveau d'urnes (600 €) + concession 30 ans 1 m2 (100 €).....	700 €
Caveau 2 places (1900 €) + concession 30 ans 3 m2 (300 €).....	2 200 €
Caveau 4 places (2400 €) + concession 30 ans 5 m2 (500 €).....	2 900 €
Case du colombarium 4 urnes 30 ans.....	750 €
Cendres jardin du souvenir (urne ou dispersion).....	200 €



Salle Jouffroy d'Abbans

Weekend Rochois.....	225 €
Caution.....	500 €
Plus value pour vaisselle.....	55 €
Forfait Nettoyage.....	100 €
Salle du haut cours adultes payant €/heure....	6 €

Salle Gustave Courbet

Loc.à titre exceptionnel €/h.....	10 €
Forfait Rochois+assos rochoises 1 journée...	50 €

Divers

Location 1 table bistro bois.....	1 €
Location 2 bancs bistro bois.....	1 €

Composteurs (disponibles en mairie)

Composteurs bois 300 litres	40 €
Composteurs bois 600 litres	40 €
Composteurs plastique 400 litres	30 €



ETRE CIVIQUE A ROCHE

Si Roche est un village où il fait bon vivre de par son cadre (la forêt d'un côté, le Doubs de l'autre), ses commerces, ses services et ses associations, il n'en est pas moins vrai que des sacs poubelles sont abandonnés en différents endroits, que des voitures stationnent sur les trottoirs, que des gens sont attaqués et mordus par des chiens etc.

C'est pourquoi il n'est pas inutile de rappeler que certaines règles doivent être observées par tous.

Voici les 10 commandements pour les Rochois :

1-Le repos des autres tu assureras en respectant les heures d'utilisation de tous engins à moteurs bruyants

2-Toujours tenus en laisse, tu sortiras tes chiens et te muniras de cani-sacs

3-Tes haies et arbustes tu tailleras pour ne pas gêner la visibilité des voitures et le passage des piétons

4-En voiture par temps de pluie, tu ralentiras en croisant ou doublant les piétons afin de ne pas les éclabousser



5-Point de canettes, papiers, sacs plastiques, paquets de cigarettes vides et mégots tu ne jetteras sur la voie publique ou dans les haies la bordant

6-La vitesse réglementaire dans les rues du village tu respecteras ainsi que la priorité aux piétons tu accorderas en toute circonstance

7-Aux abords des écoles à la sécurité des enfants tu veilleras avant toute chose

8-Des feuilles, mauvaises herbes et neige, ton trottoir tu nettoieras et tes déchets verts tu emporteras à la déchetterie



9-Point de sacs, de verre cassé ou de cartons vides tu ne laisseras au pied des containers

10-En stationnant ta voiture, tu t'assureras qu'aucune gêne pour les passants ou les riverains n'en résultera

Nous comptons sur vous pour que tous ces conseils de civisme soient respectés afin de garantir le bien être de tous, pour une bonne harmonie et pour une vie sociale agréable dans notre village

POUR UN VILLAGE PROPRE

La municipalité renouvelle son opération "village propre" en organisant une matinée de nettoyage des rues et des espaces publics :

le samedi 27 avril 2019, rendez-vous à la mairie à 9h.

Ceux qui désirent participer à ce nettoyage de printemps peuvent s'inscrire ou se faire connaître en mairie (03 81 60 52 99) afin d'organiser les équipes. Sacs et gants seront fournis par la municipalité.



Merci par avance pour votre disponibilité et votre civisme !

ARMOIRES A LIVRES

La municipalité souhaite installer sur l'espace public une ou plusieurs armoires à livres contenant des ouvrages à la disposition de tous, comme cela se pratique déjà dans de nombreuses villes et même dans des villages.



Si vous possédez dans vos sous-sols ou dans vos greniers d'anciens meubles qui n'ont plus d'utilité pour vous, ils peuvent retrouver une seconde vie pour le plus grand plaisir de tous !

Alors si c'est votre cas, vous pouvez le signaler à la Mairie au 03 81 60 52 99

Cette incitation s'inscrit dans la démarche de la municipalité en faveur d'une politique culturelle ouverte à tous.

CARTES AVANTAGES JEUNES

Comme tous les ans, le CCAS a décidé de reconduire l'opération "Cartes jeunes" pour les enfants et les jeunes de la commune âgés de 8 à 20 ans. Cette carte, offerte par la commune, permet d'obtenir des réductions substantielles chez un certain nombre de commerces ou pour des prestations.

Pour cela, les familles concernées ont reçu début mars un courrier leur demandant de répondre pour le 27 avril. Tous les ans, des demandes parviennent en mairie après le délai fixé alors que les cartes ont été commandées.

Ce message a donc pour but de prévenir les familles ayant des enfants de 8 à 20 ans et n'ayant pas reçu ce courrier de se faire connaître en mairie le plus tôt possible.



Aucune demande postérieure à la date du 27 avril ne sera acceptée et prise en compte.

ALLIANCE NATATION BESANCON

L'ANB (Alliance Natation Besançon) organise, pendant les vacances de printemps, des stages de natation. Ces stages s'adressent aux jeunes enfants, à partir de quatre ans et demi, ne sachant pas nager ou en cours d'acquisition.

Les stages se dérouleront à la piscine éducative de Feel Good Sport, 9 rue Valset 25220 Chalezeule, du 15 au 19 avril (5 séances de 45 minutes) et/ou du 23 au 26 avril (4 séances de 55 minutes).



Les horaires seront définis en fonction des niveaux des enfants.

Prix du stage : 60 € la semaine.

Informations et inscriptions à partir du 26 mars 2019 au 09.63.87.27.18.

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Les inscriptions auront lieu les :

lundi 29 avril et lundi 6 mai 2019
de 8h45 à 11h et de 13h50 à 16h
A l'école maternelle de Roche-lez-Beaupré
pour les enfants nés en 2016

Se munir de :

- un certificat d'aptitude à la scolarisation
- un certificat de vaccinations
- une copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un certificat d'inscription de la Mairie
- pour les demandes de dérogations, s'adresser à la commune de résidence et de Roche-lez-Beaupré



Se présenter avec le dossier complet

EGLISE DE ROCHE

La souscription publique pour la rénovation extérieure de l'église se poursuit. Nous rappelons que tout don fait à la Fondation du Patrimoine est déductible des impôts pour 60% du montant du don.

Des bons de souscription sont disponibles au secrétariat de mairie ; vous avez aussi la possibilité d'effectuer votre don via internet à l'adresse suivante : www.fondationpatrimoine.org/51441

NOUVELLE ACTIVITÉ



Pâtissier confiseur chocolatier depuis plus de 30 ans, Jean-Yves Demougeot a installé son petit labo depuis octobre 2018 à Roche-lez-Beaupré.

Tous ses produits sont fabriqués de façon artisanale et le plus souvent avec des matières premières issues de l'agriculture locale ou circuit court, gage de qualité et de fraîcheur : confitures, macarons, chocolats, pains d'épices, truffes, meringues ...

Contact : Jean-Yves DEMOUGEOT
Adresse : 23 rue des Savoyardes
25220 Roche-lez-Beaupré
Tél : 06 51 86 12 62
Mail : leptitchaudron23@gmail.com
Internet : <http://www.leptitchaudron.fr>



RELAIS PETITE ENFANCE DU SEEB

**Vous recherchez un mode de garde ?
Vous cherchez des informations sur les métiers de la petite enfance ?
Vous souhaitez devenir assistante maternelle ?**

Le relais Petite Enfance du SEEB est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Les familles peuvent y trouver des conseils et des informations sur les différents modes d'accueil existants sur le secteur. Elles peuvent également obtenir la liste des assistantes maternelles agréées sur les communes du secteur souhaité et être accompagnées dans les différentes démarches administratives.

Contactez-nous :

- mardi de 16h à 19h (uniquement sur rendez-vous)
- mercredi de 9h à 12h (en visite libre, par téléphone, sur rendez-vous)
- jeudi de 14h à 17h (uniquement par téléphone)
- vendredi de 13h à 16h (uniquement par téléphone)

Coordonnées :

3 rue de la Vallières Sud - 25220 Chalezeule
03.81.57.81.44
relais.seeb@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte



CULTE : PAROISSE DE BEAUPRÉ



Mardi 2 avril : à 10h45, temps de prière à Roche-lez-Beaupré

Samedi 6 avril : à 18h, messe à Thise

Dimanche 7 avril : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Dimanche 14 avril, fête des Rameaux : à 10h30, messe à Thise

Jedi Saint 18 avril : à 19h, messe à Vaire

Vendredi Saint 19 avril : à 19h, cérémonie à Vaire

Samedi Saint 20 avril : à 21h, veillée pascale à Thise

Dimanche 21 avril : à 10h30, messe pascale à Thise

Samedi 27 avril : à 18h, messe à Thise

Dimanche 28 avril : à 10h30, messe à Novillars

ÉTAT CIVIL

PACS

Astrid ARNAUD et Samuel CHARTRAIN
le 23 février 2019



Tous nos voeux de bonheur !

Naissances

Lina YAMAKOGLU le 27 février 2019
Gaby SCHMIDT le 5 mars 2019



Toutes nos félicitations aux parents !

Compétitions de la Renaissance

Challenge Compagne-Panier

Le Challenge Compagne-Panier a eu lieu le dimanche 10 février à Valdahon : participation d'une jeune poussine, de trois poussines, de trois jeunesses et de quatre aînées.

Meilleurs classement : Eva Marchetto 3ème (catégorie jeunes poussines) - Sarah Laurent 3ème, Yu Chi Lee 5ème (catégorie aînées juniors) - Juliette Gagnor 5ème (catégorie aînées séniors).

Etaient inscrites au Challenge Compagne deux jeunes poussines, deux poussines, trois jeunesses dont deux en catégorie benjamine et une en catégorie minime.

Meilleurs classement : Eloise Bertin 4ème et Capucine Toni 6ème (catégorie jeunes poussines) - Louison Toni 7ème (catégorie benjamines).



Coupe Interclubs Féminines.

Deux équipes en promotion avec six poussines, six jeunesses et cinq aînées ont participé à la Coupe Interclub.

Classement poussine : équipe 1 - 8ème, équipe 2 - 10ème . Classement jeunesse : équipe 1 - 10ème, équipe 2 - 11ème. Classement aînée : équipe 1 - 11ème, équipe 2 - 12ème.



Félicitations à toutes les gymnastes pour leur participation et à l'encadrement.

La prochaine compétition aura lieu le 10 Mars pour les demi finales de championnats de Franche-Comté à Mamirolle .

ELITE KARATÉ ROCHOIS

La Coupe et le Championnat de Franche Comté Combats se sont déroulés les 9, 23 et 24 Février à Sochaux et Montbéliard.

Médaille d'or : AKAMBO YANDZA Hugo (pupille)
Médaille d'argent : QASTAOUI Younès (junior) - GWOUBA Teddy (pupille)
Médaille de bronze : AKAMBO YANDZA Hugo (pupille) - CHAMEROY Evan (minime) - CHAMEROY Timéo (pupille) - DELSART Jina (minime) - OUCHACHE Ali : 2 médailles (pupille)

Tous se sont qualifiés pour la Coupe et Championnat de Bourgogne Franche Comté.

Le 17 février certains de nos compétiteurs ont participé au Challenge Bira à Rioz.

Médaille d'or : CHAMEROY Evan (minime) - FALLOUEY Lucas (poussin)
Médaille d'argent : BAUBICHET Arthur (poussin) - DELSART Jina (minime) - OUCHACHE Ali (pupille)
4e place : DELSART Milan (poussin) - REY SERRA Hugo (pupille)

Rencontre conviviale qui a été très appréciée de tous.

Compétitions des 2 et 3 mars - Coupe de Bourgogne-Franche-Comté

Médaille d'or : CHAMEROY Timéo (pupille)
Médaille de bronze : OUCHACHE Ali (pupille)

Championnat Bourgogne-Franche-Comté

Médaille d'or : AKAMBO YANDZA Marien (vétérans)
Médaille de bronze : CHAMEROY Evan (minime)
QASTAOUI Younès (junior 5e)
DELSART Jina (minime 6e)

武士道

“ Ali, Hugo, Teddy et Timéo se sont qualifiés pour la Coupe de France pupilles.”

“ Evan et Jina se sont qualifiés pour le Championnat de France minimes.”

“ Younès s'est qualifié pour le Championnat de France juniors.”

“ Marien s'est qualifié pour le Championnat de France vétérans.”

Félicitations à tous



TENNIS CLUB ROCHOIS

Le club de tennis de Roche-lez-Beaupré ouvre sa nouvelle saison à compter du 01/04/2019.

Grâce à nos deux courts situés en pleine nature près de la véloroute, le TCR permet une pratique du tennis adapté aux jeunes et aux seniors, ainsi qu'un accès aux personnes handicapées.

En choisissant le TCR comme club, vous êtes sûrs de pouvoir pratiquer ce sport dans les meilleures conditions possibles, de confort, de convivialité entre amis ou en famille aussi souvent que chacun le désire, et tout ceci pour une cotisation annuelle toujours aussi raisonnable. A titre d'exemple, compter 100€ pour une famille complète, 80€ pour un couple, 55€ pour un adulte, 33€ pour un étudiant et 20€ pour un jeune de moins de 15 ans, éclairage compris.

L'assemblée générale du tennis aura lieu le vendredi 29 mars, à 20h00 dans la salle Courbet, rue de l'école au dessus de la bibliothèque à Roche-lez-Beaupré. A cette occasion, il sera procédé au renouvellement du bureau. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion. Une permanence se tiendra sur les courts de tennis le samedi 30 mars de 11h à 12h.

Au programme cette année : l'école de tennis toute l'année sauf vacances scolaires à partir de septembre 2019 restant à définir, notre championnat par équipes en mai, et notre tournoi interne "challenge Philippe Gagneur" les week-end des 31 août – 01 sept et 07 - 08 septembre 2019.

Pour tous renseignements utiles, un panneau d'affichage est à votre disposition sur les courts de tennis. Vous pouvez également téléphoner au 06.71.74.61.03, ou consulter le site internet du club à l'adresse suivante : <http://tennis.roche.lez.b.pagesperso-orange.fr/>

Bonne saison de tennis à toutes et à tous.



LOISIRS CLUB ROCHOIS



Avec la nouvelle année, le Loisirs Club Rochois a repris ses activités traditionnelles.

Ainsi, le dimanche 10 février dernier, le L.C.R. a organisé un loto pour ses membres et leurs amis.

Plus de 100 personnes ont participé à ce divertissement qui s'est déroulé salle Lumière à Roche-lez-Beaupré.

Comme d'habitude, de nombreux lots et bons d'achat ont été remportés au cours des quatorze parties disputées dans une ambiance amicale.

Pendant les arrêts de jeu, les gourmands se sont régalés avec les délicieuses pâtisseries confectionnées ou apportées par des participantes.

L'après-midi s'est achevé aux environ de 18h30, à l'issue de la "partie du président" où le gros lot, un téléviseur, a été remis à un heureux gagnant.

Quelques jours plus tard, ce fut au tour des adeptes du tarot de se réunir le vendredi 22 février dernier, salle Jouffroy d'Abbans, pour participer à leur concours annuel.

Cette année, 44 joueurs dont 14 dames se sont confrontés amicalement, cartes en main, tout au long de l'après-midi.

Comme à l'accoutumée, les membres des clubs voisins ont été invités à se joindre aux Rochois.

A l'issue de la compétition, un magnum de Champagne a été remis au vainqueur et une bouteille de champagne aux compétiteurs classés deuxième et troisième ainsi qu'à la première dame figurant au classement.

La soirée s'est achevée, comme d'habitude, autour d'un repas convivial, qui a rassemblé près de 80 personnes.



NOUNOUS ROCHOISES



Beau mardi gras à l'association des nounous rochoises, les enfants étaient tous bien déguisés ! Nous avons fait ensemble une balade jusqu'à la boulangerie pour chercher des beignets (et les bonbons offerts par les patrons). De retour à la salle, nous avons pris le goûter !

BIBLIOTHEQUE

Durant les vacances de printemps, la bibliothèque sera ouverte le **samedi 13 avril 2019 de 11h à 12h** et le **lundi 15 avril 2019 de 15h45 à 18h30**.

Janick Massart a accroché ses *huiles sur toiles* dans l'espace Exposition et vous invite les **lundi et mercredi de 15h45 à 18h30** et le **samedi de 11h à 12h** à venir découvrir ses œuvres au style varié et aux sujets différents.



Atelier Écriture Adultes : Jeudi 4 avril 2019 de 17h à 19h.

Le Mardi des Mots : Mardi 9 avril 2019 de 15h45 à 17h15

Apéritif thématique : Jeudi 11 avril 2019 à 18 heures : Jack Bourguet présentera, à l'aide d'un diaporama commenté « *4 000 ans d'aventures : un chantier pharaonique, le canal de Suez* ». De tout temps l'isthme de Suez a été un passage convoité entre l'Occident et l'Orient, il faudra attendre les années 1860 pour voir la liaison établie grâce aux plans de Ferdinand de Lesseps. Canal de toutes les convoitises, les conflits du XXe siècle marqueront son histoire.



Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog **bibliothequeroche.overblog.com**.

Les entreprises rochoises d'autrefois (suite)

Par Philippe Coutin

Les engrais Monnot



A partir de 1922, la fabrication des engrais se déroule dans une usine située en face de la gare de marchandises.

Médaillés du travail chez SEM (Société des Engrais Monnot) en 1965.



l'actionnaire est actuellement le groupe

Située dans la zone industrielle de Roche depuis 1968, l'entreprise Compo France commercialise supports de culture, fertilisants et produits phytopharmaceutiques. Après BASF, Kali und Salz, Triton, Kingenta Ecological Engineering Group.

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr